Syndicat Local *FO Justice CD* SAINT MIHIEL

CELA CONTINU

Peu de considération pour le personnel

Saint Mihiel 26/08/2022

Pour rappel, le 2 aout 2022, la personne détenue H* a agressé une de nos collègues, cette agression lui a engendré des lésions cervicales, une DECHIRURE MUSCULAIRE au niveau du triceps, sans parler des blessures psychologiques.

S'en est suivi des menaces de mort gratuites étant donné que notre collègue ne faisait que l'accompagner pour son transfert vers l'UHSA !!!!

Le 11 aout 2022, une plainte est déposée à l'encontre de cette personne détenue.
Nous pensions donc que cette affaire était gérée, mais à notre plus grand étonnement (ou pas), il n'en a rien été.

Le vendredi 26 août 2022 à l'ouverture de 7h00, notre collègue agressée a eu la surprise de découvrir que, non seulement la personne détenue est revenue dans notre établissement, mais en plus, en détention normale.

Alors c'est cela le respect que vous accordez à vos agents ?
Ceci est le peu de considération que vous avez pour le personnel de surveillance ?

FO JUSTICE apporte tout son soutien à notre collègue.

FO JUSTICE remercie la gradée de détention ainsi que l'officier d'astreinte du 26 août pour le soutien et la gentillesse qu'elles ont eu envers notre collègue.

FO JUSTICE CONDAMNE le mépris dont fait preuve la direction envers son personnel de surveillance.

Le Bureau Local F.O

Adresse du Bureau local :
Mail :
Tel :

SLP FO Justice Saint Mihiel
Le : XX XX 2021